

CONSEIL NATIONAL DE L'INFORMATION STATISTIQUE

Commission Environnement et développement durable

Réunion du 16 juin 2009

Fiches descriptives d'enquêtes présentées pour avis d'opportunité

Enquête chauffage urbain et climatisation urbaine	2
Enquête sur les livraisons de charbon d'importation	4
Enquête annuelle sur la production d'électricité	6
Enquête Statistiques gazières	8
Enquête annuelle sur le transport et la distribution d'électricité	10
Enquête thématique sur la qualité dans la construction.....	12

Les personnes intéressées par ces projets et qui ne pourraient pas participer à la réunion du 16 juin 2009 sont invitées à adresser leurs questions et remarques au Secrétariat général du Cnis (messagerie : secretariat-general@cnis.fr fax : 01 41 17 55 41).

Enquête chauffage urbain et climatisation urbaine

1. Intitulé de l'enquête

Chauffage urbain et climatisation urbaine

2. Service producteur

Service de l'observation et des statistiques - Meeddat

3. Service réalisant la collecte

Syndicat National du Chauffage Urbain et de la Climatisation Urbaine (SNCU)

4. Historique de l'enquête

Reconduction d'une enquête après expiration de la durée de validité du label

5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits

Après une période perturbée, la gestion de cette enquête a été reprise avec succès par le SNCU à partir de l'exercice 2005.

Depuis, l'enquête se déroule de façon très satisfaisante, avec un bon taux de réponse (86% en nombre d'entités interrogées ; 97% en énergie livrée) Des travaux de dématérialisation de l'enquête en ont été menés. Les résultats sur les enquêtes 2005, 2006 et 2007 sont publiés. L'objectif est maintenant de raccourcir les délais de publication à l'été n+1 pour les résultats de l'année n.

6. Objectifs généraux de l'enquête – Principaux thèmes abordés

Acquérir une meilleure connaissance du secteur, qui prend une place grandissante dans la politique énergétique nationale et européenne. Thèmes abordés : situation des réseaux dans le secteur énergétique (puissance, nombre d'habitants desservis), bouquet énergétique ; émissions de CO₂ ; place des énergies renouvelables, dimension sociale ...

Les réseaux ont une place particulière dans le bilan énergétique, puisqu'ils consomment de l'énergie et vendent de la chaleur. Connaître leur consommation et les secteurs desservis est nécessaire à l'établissement du bilan.

Du point de vue de la politique énergétique, les réseaux sont importants dans la mesure où ils ont beaucoup plus de degrés de liberté que les particuliers pour promouvoir une gestion rationnelle de l'énergie.

7. Origine de la demande (règlement communautaire, demande ministérielle, débat public...) et utilisateurs potentiels des résultats

Ces données font partie du bilan de l'énergie, transmis à l'Agence internationale de l'énergie, en vertu du traité d'adhésion signé par la France, et à Eurostat, d'abord dans le cadre d'une transmission volontaire, puis du règlement (CE) 1099/2008. La France a obtenu une dérogation provisoire (jusqu'à 2012 au plus tard) pour les statistiques sur la production de chaleur, le temps de remettre sur pieds cette enquête menée par le SNCU.

Cette enquête faisait autrefois partie des enquêtes de branche pilotées par le Sessi. Aujourd'hui, elle porte essentiellement sur des données physiques (quantités d'énergie et de combustible) nécessaires au SOeS.

Les autres utilisateurs sont les entreprises concernées, la DGEC, l'Ademe, Amorce, EuroHeat&Power, les bureaux d'études, etc.

8. Place dans le dispositif statistique déjà existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources déjà disponibles (enquêtes ou fichiers administratifs)

Cette enquête est la seule source disponible permettant d'explicitier la production de chaleur des réseaux associée à leur consommation d'énergie et de mesurer leur clientèle et sa répartition entre les différents secteurs.

9. Insertion dans un système d'information

Enquête nécessaire à l'établissement du bilan sur l'énergie et aux besoins des institutions internationales.

En marge de l'enquête, figure une déclaration sur le contenu en CO2 du réseau rendue obligatoire par la réglementation DPE. Il est demandé à l'enquêté s'il souhaite que les informations fournies à l'enquête servent à remplir sa déclaration. Si oui, le système affiche le formulaire que l'enquêté peut imprimer, signer et envoyer par la poste.

10. Cible de l'enquête

L'unité enquêtée est le réseau de chaleur ou de froid. Les répondants sont donc les gestionnaires desdits réseaux, quel que soit leur statut juridique (délégataire, régie, ...)

- *nombre d'unités enquêtées* : 450 environ.

11. Champ de l'enquête (secteurs d'activité, taille de l'unité enquêtée ; catégories de ménages ou d'individus ; etc.)

Tous réseaux de chaleur ou de froid.

12. Champ géographique de l'enquête

L'enquête couvre la France métropolitaine et les DOM

13. Bases de sondage, échantillonnage

Il n'y a pas d'échantillonnage : tous les réseaux connus sont enquêtés.

14. Mode de collecte

Il est possible soit de répondre en ligne, soit de télécharger la version informatique du questionnaire, soit de se faire expédier la version papier.

15. Date (même approximative) et périodicité de la collecte

Lancement en Mars-Avril pour collecte au printemps, traitement pendant l'été et restitution des résultats en Septembre-octobre)

16. Contraintes imposées à l'enquêté

1 à 2 heures. Les questions sont relatives à des variables bien connues. La seule difficulté est que les aspects techniques et les données sur les ventes relèvent d'interlocuteurs différents.

17. Instances de concertation (comitologie) : comité scientifique, de concertation, d'orientation, de pilotage, de suivi... :

Outre les discussions au bureau du SNCU, réunion annuelle de concertation avec les principaux opérateurs et le SOeS pour analyser les retours terrains des entités enquêtées et les suggestions d'évolution du questionnaire.

18. Exploitation et diffusion des résultats

programme envisagé de l'exploitation des résultats ;

Il est prévu de réaliser l'exploitation dans le courant de l'été.

date et support prévus pour la publication des résultats ;

Publication disponible sur internet et envoyée, aux répondants notamment.

niveau géographique envisagé pour la publication des résultats (France entière ou métropole seule, régions, départements) ;

Résultats nationaux + 1 page de synthèse régionale

qui pourra utiliser les données ? Restrictions éventuelles envisagées ;

Les données agrégées sont publiques, sous réserve du secret statistique

quel retour d'information à l'unité enquêtée ?

Envoi du support de restitution général de l'enquête + envisagé : retour plus personnalisé pour situer chaque réseau (unité enquêtée).

19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête

La dématérialisation de l'enquête n'est pas encore stabilisée. Pour le SNCU, l'enquête occupe environ l'équivalent d'une personne à plein temps depuis 3 ans. Le développement informatique a représenté à ce jour environ 35 000 €uros, également pris en charge par le SNCU.

Enquête sur les livraisons de charbon d'importation

1. Intitulé de l'enquête

Enquête annuelle sur les livraisons de charbon d'importation par secteur utilisateur

2. Service producteur

Service de l'observation et des statistiques (CGDD – MEEDDAT)

3. Service réalisant la collecte

Comité charbonnier de l'importation et du commerce (COCIC)

4. Historique de l'enquête

Reconduction d'une enquête, dont la première année de constat remonte à 1984 (ancienne enquête de branche du Sessi)

5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits

Les résultats de l'année N-1 sont utilisés pour la consolidation du bilan énergétique de l'année N

6. Objectifs généraux de l'enquête – Principaux thèmes abordés

Disposer des quantités de charbons (houille, lignite, coke et agglomérés) livrées aux différents secteurs utilisateurs particulièrement celui du résidentiel-tertiaire

7. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

Amélioration de l'information sur les quantités de charbons vendues aux différents secteurs consommateurs. Le Service de l'Observation et des statistiques du MEEDDAT est le seul utilisateur direct de l'enquête.

8. Place dans le dispositif statistique déjà existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources déjà disponibles (enquêtes ou fichiers administratifs)

Depuis la disparition du monopole de l'importation de charbon en 1995, cette enquête constitue la seule source d'information permettant de disposer des quantités de charbon importées, destinées à la revente et déclinées par secteur consommateur. Elle exclut donc les importations directes effectuées par les gros consommateurs et ne porte que sur celles dont la destination finale n'est pas connue.

9. Insertion dans un système d'information

Il s'agit d'une enquête unique qui s'insère dans le dispositif de collecte d'informations sur la demande d'énergie. A ce titre, elle permet la consolidation du bilan énergétique national en ce qu'elle est la seule source fournissant des éléments sur la consommation en charbon du secteur résidentiel-tertiaire.

10. Cible de l'enquête

11 entreprises enquêtées

11. Champ de l'enquête (secteurs d'activité, taille de l'unité enquêtée ; catégories de ménages ou d'individus ; etc.)

Entreprises de la NAF 46.71Z ayant une activité d'importation et de revente de charbon

12. Champ géographique de l'enquête

Enquête couvrant la France métropolitaine

13. Bases de sondage, échantillonnage

Interrogation de l'ensemble des adhérents du COCIC

14. Mode de collecte

Questionnaire distribué par la poste

15. Date (même approximative) et périodicité de la collecte

Premier semestre de l'année N+1

16. Contraintes imposées à l'enquête

Le remplissage du questionnaire prend 15 mn à 40 mn

17. Instances de concertation (comitologie) : comité scientifique, de concertation, d'orientation, de pilotage, de suivi... :

Concertation entre le SOeS et le COCIC

18. Exploitation et diffusion des résultats

Les résultats sont utilisés pour la consolidation du bilan de l'énergie. Ils ne font pas l'objet d'une publication spécifique.

19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête

3 jours temps plein (une personne)

Enquête annuelle sur la production d'électricité

1 - Intitulé de l'enquête :

Enquête annuelle sur la production d'électricité

2 - Service producteur :

Service de l'observation et des statistiques - Meeddat

3 - Service réalisant la collecte :

Service de l'observation et des statistiques - Meeddat

4 - Historique de l'enquête :

Reconduction d'une enquête après expiration de la durée de validité du label

5 - Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits :

Depuis l'année d'exercice 2000, cette enquête se déroule normalement. Le taux de réponse est proche de 100%. Une base de données a été créée et s'enrichit au fur et à mesure de la saisie des questionnaires. Une publication des résultats de l'enquête est effectuée chaque année (été n+2 pour les résultats de l'année n).

6 - Objectifs généraux de l'enquête - Principaux thèmes abordés :

Obtenir des résultats concernant la production d'électricité et/ou de chaleur, l'autoproduction, la consommation de combustibles ainsi que la puissance installée par filière (cogénération, thermique classique, nucléaire, hydraulique, éolien, photovoltaïque, ...) par zone géographique (France, régions, voire départements sous réserve du respect du secret statistique).

7 - Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats :

Directive européenne 2004/8/CE du 11 février 2004 (cogénération)

Bilan énergétique de la France établi chaque année par le SOeS

Réponse aux obligations statistiques internationales (Eurostat, AIE).

Autres utilisateurs : ministère et instances chargées de la politique énergétique aux niveaux national et régional, bureaux d'études...

8 - Place dans le dispositif statistique déjà existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources déjà disponibles :

Dans le domaine de la production d'électricité et en raison de son exhaustivité, cette enquête est seule à pouvoir présenter des résultats de production selon la filière, la zone géographique... Elle décrit également la consommation d'énergie pour produire l'électricité et/ou la chaleur par secteur d'activité.

9 - Insertion dans un système d'information :

Enquête nécessaire à l'établissement du bilan sur l'énergie et aux besoins des institutions internationales.

10 - Cible de l'enquête :

L'unité enquêtée est tout producteur d'électricité que cette activité soit principale ou secondaire. 3 500 environ unités seront enquêtées.

11 - Champ de l'enquête :

Tout producteur d'électricité que l'activité soit principale ou secondaire. Pour le photovoltaïque des particuliers, pas d'enquête mais intégration globalisée au niveau départemental des productions connues à travers les obligations d'achat.

12 - Champ géographique de l'enquête :

Jusqu'à l'année d'enquête 2006, le champ de l'enquête était la France métropolitaine.

A partir de 2007, l'enquête a été étendue aux DOM.

13 - Base de sondage, échantillonnage :

Enquête exhaustive

14 - Mode de collecte :

Envoi du questionnaire papier à tous les producteurs autonomes.

Support informatique pour les exploitants qui gèrent un nombre important de centrales (ex : EDF, Dalkia, SHEM ...)

15 - Date et périodicité de la collecte :

La collecte s'effectue, chaque année, de mars à juin.

16 - Contraintes imposées à l'enquête :

Temps de réponse d'environ 15 minutes dans la plupart des cas, les questions portant sur des variables bien connues des exploitants. Maximum 45 minutes dans les cas les plus complexes (cogénération).

17 - Instances de concertation (comitologie) : comité scientifique, de concertation, d'orientation, de pilotage, de suivi ... :

Il n'y a pas d'instance de concertation, le questionnaire étant stable. Concertation avec l'ex-DGEMP pour prendre en compte les besoins liés à la directive sur la cogénération.

18 - Exploitation et diffusion des résultats :

programme envisagé de l'exploitation des résultats : automne 2009

date et support prévus pour la publication des résultats : 1^{er} semestre 2010

niveau géographique envisagé pour la publication des résultats (France entière ou métropole seule, régions, départements) : France métropolitaine, régions, DOM

qui pourra utiliser les données ? Restrictions éventuelles envisagées : les données sont publiques sous réserve du secret statistique

quel retour d'information à l'unité enquêtée ? Pas de retour personnalisé

19 - Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête :

Cadre A (75% TC) + Cadre B (1/3 TC)

Enquête Statistiques gazières

1. Intitulé de l'enquête

Enquête Statistiques gazières

2. Service producteur

Service de l'observation et des statistiques - Meeddat

3. Service réalisant la collecte

Service de l'observation et des statistiques - Meeddat

4. Historique de l'enquête

Reconduction d'une enquête après expiration de la durée de validité du label

5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits

Cette enquête était avant 2002 réalisée par la DGEMP (Direction générale de l'énergie et des matières premières. L'Observatoire de l'énergie l'a reprise à partir de 2002 et le questionnaire a été modifié en 2003 en application de l'article 10 de la loi n° 2003-8 du 3 janvier 2003.

L'enquête se déroule de façon très satisfaisante, puisque l'ensemble des opérateurs y répond ; des contrôles de cohérence entre les réponses des différents acteurs de l'industrie gazière (transporteurs, stockeurs, distributeurs, fournisseurs) permettent de garantir la qualité des réponses.

Les résultats de chaque année sont publiés à l'automne n+1.

6. Objectifs généraux de l'enquête – Principaux thèmes abordés

Acquérir une meilleure connaissance du secteur, qui a une place importante dans la politique énergétique nationale et européenne.

Etablir le bilan de l'énergie de la France.

Répondre aux besoins d'informations nécessaires à la politique énergétique française.

Répondre aux obligations statistiques internationales (Eurostat, AIE).

Etablir des statistiques régionales de consommation d'énergie.

Thèmes abordés : approvisionnement en gaz de la France, quantités de gaz livrées par secteurs économiques fins et par régions, taille des réseaux de transport et de distribution

7. Origine de la demande (règlement communautaire, demande ministérielle, débat public...) et utilisateurs potentiels des résultats

Ces données font partie du bilan de l'énergie, transmis à l'Agence internationale de l'énergie, en vertu du traité d'adhésion signé par la France, et à Eurostat, d'abord dans le cadre d'une transmission volontaire, puis du règlement (CE) 1099/2008.

Les autres utilisateurs sont les entreprises concernées, le ministère et les instances chargées de la politique énergétique aux niveaux national et régional, les bureaux d'études, etc.

8. Place dans le dispositif statistique déjà existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources déjà disponibles (enquêtes ou fichiers administratifs)

Dans un contexte d'ouverture du marché du gaz, cette enquête est la seule source exhaustive permettant de mesurer les volumes de gaz totaux entrés, sortis, stockés et consommés en France, leur répartition entre les différents secteurs consommateurs, les évolutions des consommations ainsi que l'état de l'ouverture du marché.

9. Insertion dans un système d'information

Enquête nécessaire à l'établissement du bilan sur l'énergie et aux besoins des institutions internationales.

10. Cible de l'enquête

- L'unité enquêtée est l'entreprise, quel que soit son statut juridique
- nombre d'unités enquêtées : 50 à 60.

11. Champ de l'enquête (secteurs d'activité, taille de l'unité enquêtée ; catégories de ménages ou d'individus ; etc.)

Tous les opérateurs du gaz : producteurs, transporteurs, distributeurs, stockeurs, opérateurs GNL, fournisseurs.

12. Champ géographique de l'enquête

- l'enquête couvre la France seulement
- les Dom sont compris dans le champ (mais il n'y a pas de gaz naturel dans les DOM) ;

13. Bases de sondage, échantillonnage

Il n'y a pas d'échantillonnage : tous les opérateurs connus sont enquêtés.

14. Mode de collecte

- Questionnaire envoyé par papier, support informatique sur demande (vivement encouragé)
- Rapprochements des résultats d'ensemble avec ceux de l'enquête production d'électricité

15. Date (même approximative) et périodicité de la collecte

Lancement en janvier février pour collecte au printemps, traitement pendant l'été et restitution des résultats en septembre-octobre

16. Contraintes imposées à l'enquêté

- *temps de réponse maximum au questionnaire* : 5 minutes à 1 heure, les entreprises importantes ayant pris en compte le questionnaire dans leur système d'information.

17. Instances de concertation (comitologie) : comité scientifique, de concertation, d'orientation, de pilotage, de suivi... :

Réunion annuelle de concertation avec les principaux représentants des opérateurs (AFGaz et UPRIGAZ) et le SOeS pour analyser l'opportunité des informations demandées et les évolutions à apporter.

18. Exploitation et diffusion des résultats

programme envisagé de l'exploitation des résultats ;

Il est prévu de réaliser la publication dans le courant de l'été.

date et support prévus pour la publication des résultats ;

Publication disponible sur internet et envoyée, aux répondants notamment.

niveau géographique envisagé pour la publication des résultats (France entière ou métropole seule, régions, départements) ;

Résultats nationaux et régionaux

qui pourra utiliser les données ? Restrictions éventuelles envisagées ;

Les données agrégées sont publiques, sous réserve du secret statistique

quel retour d'information à l'unité enquêtée ?

Envoi du support de restitution général de l'enquête

19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête

La dématérialisation de l'enquête est pratiquement faite.

Le travail d'envoi, relance, exploitation et publication occupe une personne à quart (voire tiers) temps.

Enquête annuelle sur le transport et la distribution d'électricité

1. Intitulé de l'enquête

Enquête annuelle sur le transport et la distribution d'électricité

2. Service producteur

Service de l'observation et des statistiques - Meeddat

3. Service réalisant la collecte

Service de l'observation et des statistiques - Meeddat

4. Historique de l'enquête

Enquête déjà existante mais avec un statut de déclaration administrative alors qu'elle n'a que des usages statistiques. Demande de l'opportunité pour la campagne 2010.

5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits

Depuis l'année d'exercice 2000, cette enquête se déroule normalement. Le taux de réponse est proche de 100%. Une base de données a été créée et s'enrichit au fur et à mesure de la saisie des questionnaires. Une publication des résultats de l'enquête est effectuée chaque année (été n+2 pour les résultats de l'année n).

6. Objectifs généraux de l'enquête – Principaux thèmes abordés

Cette enquête concerne la consommation d'électricité. Elle est complémentaire de l'enquête sur la production d'électricité. Elle mesure, entre autres, la quantité d'électricité consommée en basse tension selon différents usages (domestiques et agricoles, éclairage public, usages professionnels, ...) et en moyenne et haute tension selon l'activité économique de l'utilisateur.

7. Origine de la demande (règlement communautaire, demande ministérielle, débat public...) et utilisateurs potentiels des résultats

Bilan électrique de la France établi chaque année par le SOeS

Réponse aux obligations statistiques internationales (Eurostat, AIE)

Autres utilisateurs : autorités régionales, départementales (sous réserve du respect du secret statistique)

8. Place dans le dispositif statistique déjà existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources déjà disponibles (enquêtes ou fichiers administratifs)

Cette enquête est la seule source disponible dans ce domaine en particulier concernant la distribution basse et moyenne tension des ELD (Entreprises Locales de Distribution).

9. Insertion dans un système d'information

Enquête nécessaire à l'établissement du bilan sur l'énergie et aux besoins des institutions internationales.

10. Cible de l'enquête

- les unités enquêtées sont les entreprises de distribution d'électricité (ERDF, ELD) pour la basse et moyenne tension et l'entreprise de transport d'électricité (RTE) pour la haute tension.
- *nombre d'unités enquêtées* : 170 entreprises environ.

11. Champ de l'enquête (secteurs d'activité, taille de l'unité enquêtée ; catégories de ménages ou d'individus ; etc.) :

Toutes les entreprises de transport et de distribution d'électricité

12. Champ géographique de l'enquête

L'enquête couvre actuellement la France métropolitaine seulement. Les Dom ne sont pas compris dans le champ, mais l'objectif est de les inclure le plus tôt possible.

13. Bases de sondage, échantillonnage

Tous les opérateurs sont interrogés

14. Mode de collecte

Envoi d'un questionnaire-papier aux Entreprises Locales de Distribution (ELD) ; collecte informatique auprès d'ERDF et de RTE

15. Date (même approximative) et périodicité de la collecte :

Collecte annuelle de mars à juin

16. Contraintes imposées à l'enquêté

20 minutes maximum. Répondre à l'enquête dans le mois qui suit la réception du questionnaire. Un courrier de rappel est envoyé aux non-répondants

17. Instances de concertation (comitologie) : comité scientifique, de concertation, d'orientation, de pilotage, de suivi... :

Pas d'instance prévue

18. Exploitation et diffusion des résultats

programme envisagé de l'exploitation des résultats : automne 2010

date et support prévus pour la publication des résultats : 1^{er} semestre 2011

niveau géographique envisagé pour la publication des résultats (France entière ou métropole seule, régions, départements) : France métropolitaine, régions. Étendre l'enquête aux DOM est à l'étude.

qui pourra utiliser les données ? Restrictions éventuelles envisagées ; les données sont publiques sous réserve du secret statistique

quel retour d'information à l'unité enquêtée ? Pas de retour personnalisé

19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête

Cadre A (25% TC) + Cadre B (1 mois TC)

Enquête thématique sur la qualité dans la construction

1. Intitulé de l'enquête

Enquête thématique sur la qualité dans la construction

2. Service producteur

Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire
Commissariat général au développement durable
Service de l'observation et des statistiques

3. Service réalisant la collecte

Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire
Commissariat général au développement durable
Service de l'observation et des statistiques

4. Historique de l'enquête

Il s'agit d'une enquête nouvelle.

5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits : néant

6. Objectifs généraux de l'enquête

Cette enquête s'attachera à décrire la problématique de la qualité sous deux aspects, avec à chaque fois un éclairage sur les aspects environnementaux : la qualité dans le processus de construction (les démarches qualité sur le chantier, la garantie dommage ouvrage, la démarche HQE Haute Qualité Environnementale,...) et la qualité du produit final livré (garanties décennales, quinquennales, avec des réponses très variées de la part des maîtres d'œuvre ; nouveaux labels de performances énergétiques des bâtiments ...). Ces questions touchent les professionnels différemment selon qu'ils sont prescripteurs (Promoteurs immobiliers, constructeurs de maisons individuelles, entreprises générales) ou exécutants (les différents corps d'état)

Principaux thèmes abordés

a - le sous-secteur des prescripteurs :

- structure, organisation, intégration des « services annexes » (financiers, construction,...)
- modes de commercialisation :
 - o présentation du coût au client : brut yc foncier, avec l'emprunt, avec subvention et autres aides fiscales, avec coût d'usage et de gestion technique
 - o méthode de facturation au client : à l'avancement ou à l'achèvement
- offre actuelle de ces décideurs, en termes de qualité des procédés et des bâtiments (HQE/THQE, labels thermiques, maisons bio-climatiques, Maison à Ossature bois)

b – celui des corps d'état

- pose de matériaux toujours plus respectueux de l'environnement (consommation/production d'énergie, gestion de l'eau ?) et formation des personnels :
 - o qualité de mise en œuvre de certaines techniques nouvelles particulièrement délicates (isolation thermique, pompes à chaleur, ...)
 - o niveau des personnels (qualification et formation à ces nouvelles techniques).
- Les apports des corps d'état face aux prescripteurs quant aux questions environnementales, leur capacité à orienter les décisions de ces derniers. Leur capacité à faire une offre globale, complète et performante aux prescripteurs et maîtres d'œuvre.
- certification des entreprises (QUALIBAT, qualifelec, ...)

c - Questions communes

- volumes d'activité concernés (installation + maintenance),

- connaissance générale détaillée de la réglementation thermique, de la législation fiscale, des subventions ...
- la réaction (positive ou négative) de l'entreprise vis-à-vis de ces innovations, degré de mobilisation

7. Origine de la demande (règlement communautaire, demande ministérielle, débat public...) et utilisateurs potentiels des résultats

Les principaux utilisateurs des résultats seront :

- les pouvoirs publics qui, dans le cadre du Grenelle de l'environnement, mettent un accent tout particulier sur la qualité de la construction neuve ;
- les syndicats professionnels : UNTEC, FPC, UMF, FFB, FNTP, CAPEB.

8. Place dans le dispositif statistique déjà existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources déjà disponibles (enquêtes ou fichiers administratifs)

L'enquête apportera des informations strictement complémentaires à l'Enquête Structurelle Annuelle (ESA). Une exploitation conjointe sera réalisée.

9. Insertion dans un système d'information

Il s'agit d'une enquête unique.

L'opportunité est demandée pour le seul projet d'enquête.

10. Cible de l'enquête

L'unité économique interrogée est l'entreprise. Le nombre d'entreprises interrogées ne devrait pas dépasser 7 000 unités.

11. Champ de l'enquête (secteurs d'activité, taille de l'unité enquêtée ; catégories de ménages ou d'individus ; etc.)

Le champ de l'enquête porte sur les entreprises exerçant une activité de construction.

12. Champ géographique de l'enquête

L'enquête couvre la France métropolitaine seulement

13. Bases de sondage

SIRENE.

Échantillonnage

L'échantillon est un échantillon stratifié (APE et taille d'entreprise) à probabilités égales.

14. Mode de collecte

Le questionnaire est distribué par la poste,

L'appariement avec les liasses fiscales, les données d'emploi ou SITADEL sera envisagé.

15. Date (même approximative) et périodicité de la collecte

L'enquête sera réalisée au cours des deuxième et troisième trimestre 2010.

Il s'agit d'une enquête lourde, dont la reconduction n'est pas envisagée avant 2015.

16. Contraintes imposées à l'enquêté

Le questionnaire comportera 5 pages maximum pour chacune des deux catégories d'intervenants. Le temps de réponse moyen ne devra pas dépasser 2 heures, recherches comprises.

17. Instances de concertation (comitologie) : comité scientifique, de concertation, d'orientation, de pilotage, de suivi... :

Le comité de pilotage sera composé de membres du ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables, de l'ADEME, du CSTB et des fédérations professionnelles représentatives des entreprises enquêtées (FPC, UMF, CAPEB, FFB et FNTP).

18. Exploitation et diffusion des résultats

Les résultats de l'enquête feront l'objet d'une publication sous forme de plusieurs quatre-pages.

19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête

L'enquête sera réalisée et exploitée par le bureau de la statistique des entreprises et des prix de construction, au sein de la sous-direction de l'observation statistique du logement et de la construction du Service de l'observation et des statistiques du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire.